

Avis de Vente au plus offrant

A.O N° 12/2018

(Un immeuble Avenue Jean Jaurès et rue de Marseille-Tunis)

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat se propose de lancer un appel d'offres de Cession pour le compte de la Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité "Dar Essabah" d'un bien Immobilier sis au centre ville de Tunis (en Lot unique) :



- **Titres Fonciers : 97151 Tunis (Parcelle 1) et 116833 Tunis (Parcelle 2).**
- **Nom du Bien : « Ramella ».**
- **Superficie total du terrain : 645 m².**
- **Superficie couverte : 1012 m² environ (y compris Mezzanine)**
- **Emplacement/Adresse :** Centre ville de Tunis, ouvre sur l'Avenue Jean Jaurès et rue de Marseille. En face du siège social de la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) et à proximité du centre commercial « Central Park ».
- **Descriptif :** Deux parcelles de terrains abritant une construction sous forme d'un Hangar (en location) ayant une superficie couverte de 1012m² environ et ouvrant sur deux voies principales. Ils sont entourés de plusieurs bâtiments à vocation administrative et commerciale.
- **Caractéristiques urbaines :**
 - **Vocation :** Zones urbaines centrales polyfonctionnelles de forte densité d'habitat, d'activités, de services et de Bureaux UC1 en ordre continu.
 - **COS :** (1) au niveau RDC et (0,7) à partir du 1er étage.
 - **CUF :** 3,5.
 - **Hauteur :** H max = L+R+6 m (R+3 au moins).

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement au siège social de la société ou à son bureau à Sousse.

Les biens objets de la cession seront cédés **libres de tous droits ou hypothèques**. Ils relèvent de la propriété de la société Tunisienne de Presse, d'Impression, d'Edition, de Distribution et de Publication "Dar Assabah" S.A dont le capital Social est détenu en majorité par l'Etat Tunisien directement et indirectement.

La présente procédure de vente est régie par les conditions figurant au sein du dossier type et dans l'avis d'Appel d'Offres.

La vente porte sur le bien immobilier, dans l'état où il se trouve, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objet de la cession sont invitées à s'assurer, le cas échéant, de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du **26 Février au 26 Mars 2018**. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent cinquante dinars (150 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°12/2018

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé forfaitairement à **trente mille dinars (30 000 DT)**.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 27 Mars 2018 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent quatre vingt (180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000). **GI**